



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 18/02/2025
Objet : Projet sécurité Routière

L'an deux mille vingt cinq et le 18 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel.

Absents excusés ,Mme AILLAUD Marion, Mrs CHAMBRE Emmanuel, VARCIN Alexandre, AKLA Mohammed

Absents :MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et

Procurations : Mme AILLAUD Marion a donné procuration à M. Samuel HOLIET.
M. VARCIN Alexandre a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.
M. Emmanuel CHAMBRE a donné procuration à Mme Carole ROBERT.

Monsieur GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Objet : Projet Sécurité Routière

La préfecture lance chaque année un appel à projets qui permet d'établir un plan d'action permettant d'accompagner les projets de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

C'est dans ce cadre que Mme le Maire propose le projet suivant.

Ce projet a été élaboré avec 3 axes :

- 1) Jeunesse :
- 2) Seniors :
- 3) Prévention routière :

1. Jeunesse

A) Intervention dans les écoles par la police Municipale dans le cadre de la sécurité routière :

Ces interventions consisteraient à des interventions théoriques avec support numérique en milieu scolaire dans le cadre de la prévention routière, permettre au jeune Malijaien de la commune se déplaçant à pied, en vélo ou en voiture d'avoir les meilleures connaissances et comportements possibles.

Pour une intervention de type Intervention en éducation routière (**Intervenants en éducation routière** : le stage indispensable pour animer des interventions avec les enfants quel que soit leur mode de déplacement (piétons, cyclistes, passager voiture et transport en commun) avec le Mobilipass. Que doit suivre l'agent de police municipale. 480€TTC

B) Action dans l'école élémentaire avec la classe de CM2 dans le cadre du SARV collaboration entre la Police Municipale et l'enseignant de la classe.

Sur la commune de Malijai nous remarquons une hausse de la circulation en vélo surtout pour les jeunes collégiens. Afin de leur assurer des bases solides et de renforcer leurs connaissances dans leurs déplacements en 2 roues, nous souhaitons mettre en place en parallèle de l'intervention éducation routière, la formation Savoir rouler en vélo, en étroite collaboration avec l'enseignant de la classe et avec l'aide de l'association MAIF.

Pour effectuer au mieux cette formation nous comptons :

- Former un agent de la Police municipale (Intervenants « Savoir rouler à vélo » : une formation obligatoire pour être reconnu formateur du savoir rouler à vélo et appréhender en toute sérénité les compétences nécessaires à l'obtention de l'attestation SRAV. 420€TTC)
- Création d'une piste avec marquage au sol au niveau de l'espace famille (en régie)
- Achat de matériel (panneaux, cônes, corde, etc...) en lien avec le SARV 1902€

2. Seniors

a) Action de prévention auprès des Séniors

Sur les routes, nos seniors sont particulièrement exposés aux risques d'accident. Avec l'âge, des altérations physiologiques apparaissent. Ces changements, qui portent essentiellement sur la vision, l'ouïe et la motricité, modifient progressivement l'aptitude à la conduite. Afin de les aider à prendre conscience des nouvelles réglementations ou des dangers qui peuvent être liés à l'âge ou à l'utilisation de médicaments, nous souhaitons effectuer une formation en lien avec le CCAS sur les seniors. Pour dispenser cette formation nous ferons appel à Vigie Route Sure pour effectuer une formation d'une journée:

- Cet atelier divisé en plusieurs parties destiné aux seniors se veut bienveillant, adapté.
- Mise en situations pratiques des différentes pathologies visuelles, des dégénérescences liées à l'âge, des difficultés d'accommodations aux contrastes, des difficultés liées à la recherche d'informations liées à la diminution de mobilité.
- Exercices de reconnaissance de précaution d'emploi des différents médicaments, et effets directs et

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

- Organisation des déplacements et conseils sur l'hygiène des déplacements
- Remise à niveaux des changements des modes de circulation, de signalisation verticale ou horizontale.
- Rappel des nouvelles règles de conduite, des positionnements sur la chaussée.

Prix de cette intervention 2600€ TTC

3. Prévention routière :

a) Action de prévention pour les utilisateurs de la route

Dans le cadre d'une action de sensibilisation à la sécurité routière, la commune a pour projet de réaliser une journée sur le thème de la sécurisation routière, pour cela nous ferions appel à différents partenaires dans le cadre de la sécurité routière. Notre objectif serait d'amener les automobilistes à garder à l'esprit les risques en lien avec les comportements dangereux et les enjeux de la sécurité routière, dans le but d'intervenir et d'avoir un impact sur un maximum d'automobiliste :

Pour cela la journée se déroulerait avec plusieurs stands en lien avec la sécurité routière, nous ferions appel aux partenaires et institutions suivantes

- Gendarmerie,
- Service de prévention routière de la Préfectures des alpes de hautes Provence
- Pompier
- Association en lien avec la sécurité routière (Maif-Groupama...)
- Entreprise privée avec des simulateurs et un cascadeur spécialisé dans la prévention routière.

Le chiffrage actuel de cette journée s'élèverait à : 6900 €

b) Action de prévention en lien avec la vitesse dans la commune.

À plusieurs reprises, la mairie a été alertée sur un sentiment de vitesse excessive. Certains points, au vu de leur configuration (présence d'intersection, de stationnement, de commerce, de crèche, établissement scolaire au centre du village), peuvent être considérés comme accidentogènes. Grâce au partenariat avec le service de la sécurité routière de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, des appareils de mesure ont été mis en place sur la commune. Ces analyses ont mis en avant que certains points présentaient des vitesses plutôt élevées au vues des circonstances. Suite à ces études, des réflexions d'amélioration de ces axes vont être menées. Afin de pouvoir continuer nos analyses et devenir autonome, la commune souhaiterait acquérir un radar pédagogique mobile et repositionnable.

Devis radar pédagogique : 1986.60€ TTC

Devis compteur routier et vitesse : 1.918.80€ TTC

Le montant total du projet est de : 14482€ HT...soit 15610.40€ TTC

Madame le Maire propose :

- D'inscrire ce projet au titre du PDASR
- de solliciter une aide financière pour mener à bien ce projet.

-

OUÏ cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le projet présenté
- décide de solliciter une aide financière
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Malijai,

Le 18 février 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

